



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR L'ARROSAGE À NDIP, PINCOURT ET TERRASSE-VAUDREUIL INTERDICTION D'ARROSER LES MERCREDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES

NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, PINCOURT ET TERRASSE-VAUDREUIL, LE 8 JUIN 2023 – À Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt et Terrasse-Vaudreuil, fini le calendrier d'arrosage selon les jours pairs et impairs. En mai, les élus de ces trois municipalités desservies par le Régie de l'eau de l'île Perrot (REIP) ont modifié leur réglementation respective sur l'utilisation de l'eau potable pour changer les périodes d'arrosage permises. Ainsi, à NDIP, l'arrosage est maintenant permis seulement les mardis et vendredis, de 20 h à 22 h, à Pincourt les lundis et jeudis, de 20 h à 22 h, et Terrasse-Vaudreuil, aussi les lundis et jeudis, de 19 h à 21 h. Aucun arrosage n'est donc permis les mercredis, samedis et dimanches dans les trois municipalités.

Avec le retour du temps chaud, cette mesure vise à changer les habitudes des citoyennes et citoyens en matière d'arrosage et à préserver l'eau potable par une diminution générale de la consommation. « Comme de nombreuses villes, nous devons revoir nos habitudes pour mieux gérer nos ressources en eau potable, explique Danie Deschênes, mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Malgré l'omniprésence de l'eau autour de nous, l'eau potable n'est pas une ressource illimitée. » Selon les données de la REIP, la consommation individuelle varie de 282 à 463 litres d'eau chaque jour dans le réseau, ce qui est supérieur à la moyenne québécoise de 268 litres par jour par habitant.

La nouvelle réglementation est déjà en vigueur. Une période d'adaptation est toutefois prévue en juin et juillet 2023, et un avertissement unique sera remis aux personnes qui ne respectent pas les nouvelles périodes d'arrosage. À compter du mois d'août (ou lors d'une deuxième infraction en juin et juillet), des constats seront remis en cas de non-respect de la réglementation. « Le but n'est évidemment pas de donner des constats et d'imposer des amendes, insiste Claude Comeau, maire de Pincourt. Nous espérons que les résidents s'habitueront rapidement aux nouvelles règles pour contribuer à l'atteinte de notre objectif collectif. »

Pour illustrer l'importance de la consommation à certains moments, les trois municipalités afficheront sur leur site Internet respectif le cadran de consommation développé par la REIP. Grâce à ce cadran en forme

d'odomètre, les gens pourront connaître la consommation d'eau globale dans le réseau au cours des quatre heures précédentes. « Nous demandons la collaboration de tous et toutes pour empêcher l'aiguille du cadran de se retrouver trop souvent dans les portions Élevée ou Excessive, indique Michel Bourdeau, maire de Terrasse-Vaudreuil. En réduisant collectivement notre consommation d'eau, nous nous assurons de toujours avoir les quantités d'eau potable nécessaires pour bien desservir nos belles collectivités, notamment en matière de protection incendie. »

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à communiquer avec la personne désignée pour votre municipalité.

-30-

Source

Éric Leclerc, responsable des communications, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
eleclerc@ndip.org
514 453-4128 poste 2231

Vicky Sauvé, directrice des communications et des relations avec les citoyens, Pincourt
v.sauve@villepincourt.qc.ca
514 453-8981, poste 220

Olga Cassetta, responsable des communications, Terrasse-Vaudreuil
olga.cassetta@terrasse-vaudreuil.ca
514 453-8120, poste 221